

ID: 035-263502221-20221014-DELIB2022\_31-DE



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre : 32

Séance du 11 octobre 2022

Objet

Approbation de la proposition de budget primitif 2023

Budget du SAAD GIR 1 à 4

----

L'an deux mil vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Espace Jean Jaurès sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

<u>Membres présents</u> : Mesdames Fouchet, Torlay, Abi Fadel, Lanson et Denigot, Monsieur Brégain, Mesdames Salitra et Motte-Tchernia, Monsieur Lemonnier et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Néant

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Luczkiewicz Monsieur Longuet

Conseil

En exercice 13

Présents 11

Votants 11

Vote

Pour 11

Contre 0

0

Abstention

Nombre des membres du

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

Envoyé en préfecture le 17/10/2022 Reçu en préfecture le 17/10/2022

Affiché le

ID: 035-263502221-20221014-DELIB2022\_31-DE

### **BUDGET DU SAAD GIR 1 A 4**

### **APPROBATION DE LA PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2023**

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

### A L'UNANIMITÉ

ADOPTE la proposition de budget primitif 2023 du SAAD GIR 1 à 4, telle que présentée en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation :

484 000,00 €

- Section d'investissement :

14 379,53 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne